

	<b>Commission de Traitement des Réclamations du Jeudi 15 juin 2023</b>	Direction Adjointe en charge des Ressources
---	--	--

**Participants :**

**Pour la Direction**

- Alice DUCHER, Directrice des ressources humaines
- Stella GUILLIN, Attachée juridique aux relations sociales

**Pour les organisations syndicales**

- Mme MARQUES (CFTC)
- Mme RODRIGUES-MARTINS (CFDT)
- M. MARQUES (FO)

\*\*\*\*\*

**RECLAMATIONS INDIVIDUELLES ET COLLECTIVES COMMUNES DES ELUS**

**Mouvement du personnel**

Les élu(e)s souhaitent connaître : les entrées, les sorties, les changements d'affectation et les mutations pour le mois de mai 2023.

Voir les documents joints en annexe.

**Heures supplémentaires**

Des heures supplémentaires ont-t-elles été effectuées pour le mois de mai 2023 ?

Si oui, à quelles dates, selon quels horaires, dans quels services, combien d'agents mobilisés et pour quels objectifs par processus ?

Des heures supplémentaires sont-elles prévues au mois de juin 2023 ?

❖ **Une séance d'heures supplémentaires a été réalisée le samedi 13 mai 2023**

- **Sur le processus FDS** : Elle a concerné 8 salariés dont 1 cadre. Elle a porté sur les activités suivantes :
  - Traitement des contestations des PJ  
L'objectif était fixé à 115 dossiers – 135 dossiers ont été traités.
  - DUPLICATAS  
L'objectif était fixé à 112 dossiers – 150 dossiers ont été traités.
  - PPN TAXIS  
L'objectif était fixé à 35 dossiers – 41 dossiers ont été traités
- **Sur le processus PEAS** : Elle a concerné 16 salariés dont 1 cadre. Elle a porté sur les activités suivantes :
  - DIADEME  
L'objectif était fixé à 240 dossiers – 307 dossiers ont été traités.
  - DSIJ  
L'objectif était fixé à 560 dossiers – 724 dossiers ont été traités.
  - DIADEME TI  
L'objectif était fixé à 80 dossiers – 85 dossiers ont été traités.
- **Sur le processus PAD / ACCUEIL** : Elle a concerné 15 salariés dont 1 cadre, tous en télétravail. Elle a porté sur l'activité de la CSS :

- L'objectif commun était fixé à 490 dossiers – 600 dossiers ont été traités.

❖ **Une séance d'heures supplémentaires a été réalisée le samedi 27 mai 2023**

- **Sur le processus GDB** : Elle a concerné 8 salariés dont 1 cadre. Elle a porté sur les activités suivantes :
  - CV PV + pilotage  
L'objectif fixé à 40 dossiers a été atteint
  - DPG  
L'objectif était fixé à 120 dossiers – 115 dossiers ont été traités.
  - MAJ  
L'objectif était fixé à 40 dossiers – 68 dossiers ont été traités.
  - BEBES ou UIPATH DR  
L'objectif était fixé à 60 dossiers – 65 dossiers ont été traités.
  - MAJ RNIAM  
L'objectif était fixé à 120 dossiers – 122 dossiers ont été traités.
- **Sur le processus PRP** : Elle a concerné 8 salariés dont 1 cadre. Elle a porté sur les activités suivantes :
  - DEMAT AAT  
L'objectif était fixé à 780 dossiers – 900 dossiers ont été traités.
  - PILOTAGE + EPURATION MEDIALOG  
Aucun objectif n'était fixé
- **Sur le processus PEAS** : Elle a concerné 14 salariés dont 1 cadre. Elle a porté sur les activités suivantes :
  - DIADEME  
L'objectif était fixé à 520 dossiers – 559 dossiers ont été traités.
- **Sur le processus PAD / ACCUEIL** : Elle a concerné 9 salariés dont 1 cadre, tous en télétravail. Elle a porté sur l'activité de la CSS :
  - L'objectif commun était fixé à 280 dossiers – 390 ont été traités.

Une séance d'heures supplémentaires a été organisée :

- le samedi 10 juin au sein du FDS et de la CSS

Deux autres séances d'heures supplémentaires sont prévues :

- le samedi 17 juin au sein du PRP – PEAS – GDB
- le samedi 24 juin au sein de la CSS

**Les vacances de postes**

Les élu(e)s réclament un état des lieux des vacances de poste récentes et en cours.

 **Concernant les VP restées en cours lors de la dernière CTR**

❖ **Pour la DGRLCF**

- VP 6 et Ucanss 68124 – Enquêteur – Niveau 5A – au pôle Lutte Contre la Fraude
- Annonce lancée jusqu'au 22 mars.
  - 26 candidatures reçues (23 externes et 3 internes)
  - 6 candidats (les 3 internes et 3 externes) ont passé les tests écrits, le 29/03
  - 2 candidats (1 interne et 1 externe) ont été reçus en entretien, le 06/04
  - Candidat retenu : M. Helder RODRIGUES – prise de fonction le 2 mai 2023

- VP 20 et Ucanss 70557 – Attaché juridique – Niveau 5A – au pôle Lutte Contre la Fraude
- Annonce lancée jusqu'au 12 mai.
  - 14 candidatures externes reçues
  - 6 candidats ont passé les tests écrits les 24 et 25/05
  - 3 candidats ont été reçus en entretien le 31/05 et le 01/06
  - Candidat retenu : M. Nassourdine DJOUMOI MZE – prise de fonction le 4 septembre 2023

- VP 26 et Ucanss 70969 – Gestionnaire GDR – Niveau 5A – au Pôle établissements régulation et accompagnement

- Annonce lancée jusqu'au 19 mai.
- 12 candidatures reçues (10 externes et 2 internes)
- 2 candidats internes ont passé les tests écrits pendant la semaine du 22/05
- 1 candidat sera reçu en entretien le 16/06.
- En cours

❖ Pour la DRCADPS

- VP 19 et Ucanss 72159 – Conseiller Service à Distance – Niveau 4 – à la PFS (2)

- Annonce lancée en interne jusqu'au 28/04.
- Infructueuse.
- Relance de la VP en externe le 3 mai et jusqu'au 25 mai ; référencée sous le n° 72159 à l'UCANSS
- 17 candidatures externes reçues
- VP infructueuse (deux salariés se sont vus proposer d'occuper ces fonctions dans le cadre d'une lettre de mission)

❖ Pour la DAR - DRH

- VP 18 – Gestionnaire administratif – Niveau 4 – au Service Informatique

- Annonce lancée jusqu'au 03/04
- 1 candidature interne reçue
- Infructueuse
- Relance de la VP en externe le 19 avril jusqu'au 10 mai ; référencé sous le n°70434 à l'UCANSS
- 183 candidatures externes reçues
- Pas de test écrit
- 3 candidats reçus en entretien les 11 et 15 mai
- Candidate retenue : Mme Meryem ABIKCHI – prise de fonction le 1<sup>er</sup> juin.

❖ Pour la DP

- VP 22 et Ucanss 70611 – 3 Techniciens de prestations – Niveau 3 – au département Frais de Santé

- Annonce lancée du 21/04 au 12/05
- 43 candidatures externes reçues
- 14 candidats ont passé les tests écrits du 12 au 14 mai
- 5 candidats reçus en entretien le 19 et 23 mai
- 3 candidates retenues :  
Mmes Christine GIORDANO, Reine FOUTIKA NGALA, Mathusha SATKUNARAJAH – prise de fonction le 1<sup>er</sup> juin

- VP 25 et Ucanss 70965 – Enquêteur – Niveau 5A – au service Matérialité AT-MP

- Annonce lancée du 21/04 au 17/05
- 8 candidatures reçues (6 externes et 2 internes)
- 3 candidats (1 externe et 2 internes) ont passé les tests écrits le 25 mai
- 3 candidats reçus en entretien le 2 juin
- Candidate retenue : Mme Esther TOHOUEOU – prise de fonction le 7 août

❖ Pour la DCF

- ▶ VP 9 et Ucanss 70444 - Technicien Maitrise des risques – Niveau 3/4 – Contrôle PE AS
  - Annonce lancée jusqu'au 10 mai.
  - 9 candidatures externes reçues
  - 5 candidats ont passé les tests écrits le 19 mai
  - 4 candidats ont été reçus en entretien le 5 et le 7 juin
  - En cours
- ▶ VP 21 et Ucanss 70601 – 2 Rédacteurs juridiques – Niveau 4 – Recours contre tiers
  - Annonce lancée jusqu'au 17 mai.
  - 23 candidatures externes reçues
  - 5 candidats ont passé les tests écrits le 1<sup>er</sup> et le 7 juin
  - 4 candidats ont été reçus en entretien le 6 et le 7 juin
  - Candidates retenues : Mmes Laetitia MISBARE et Lou KOFFI – la date de prise de fonction n'a pas encore été définie.
- ▶ VP 23 et Ucanss 70902 – Gestionnaire Litiges et Créances – Niveau 3 — au service Recouvrement, Comptabilité et Créances
  - Annonce lancée jusqu'au 17 mai.
  - 8 candidatures externes reçues
  - 1 candidat a passé les tests écrits le 31 mai
  - 1 candidat a été reçu en entretien et le 14 juin
  - En cours
- ▶ VP 24 et Ucanss 70926 – Technicien contrôleur – Niveau 3 — au service Contrôle budgétaire Contrôle Paie
  - Annonce lancée jusqu'au 17 mai.
  - 2 candidatures reçues (1 interne et 1 externe)
  - Pas de test écrit
  - 2 candidats (1 interne et 1 externe) ont été reçus en entretien le 1<sup>er</sup> et le 5 juin
  - Candidate retenue : Mme Anita CABRAL – prise de fonction le 17 juin

 Concernant les nouvelles VP depuis la dernière CTR

❖ Pour la DRCADPS

- ▶ VP 28 et Ucanss 72664 – Assistant Médical – Niveau 4E – au C.S de Choisy-le-Roi
  - Annonce lancée jusqu'au 22/06
  - En cours

❖ Pour la DAR – DRH

- ▶ VP 27 et Ucanss 72621 – Chargé d'opérations budget et/ou Comptable – Niveau 5A/5B/6 – au budget
  - Annonce lancée jusqu'au 21/06
  - En cours

**Les procédures disciplinaires (Art.48)**

Les élus souhaitent connaître le nombre d'article 48 depuis la dernière CTR ?

Combien de procédures art. 48 ont abouti à un licenciement ou rupture de contrat (si CDD) ou conduit à un blâme ?

Les élus demandent un état des lieux sur les procédures en cours.

Depuis la dernière CTR, une procédure disciplinaire a été engagée.

### **Service MAS (Mission Accompagnement aux Soins)**

Lors de la dernière CSSCT, les élus ont fait remonter un signalement à la direction concernant les agents de ce service se trouvant en trop grande promiscuité et ont demandé ce qu'envisageait de faire la Direction ? La direction a alors indiqué qu'elle n'avait aucune connaissance d'évolution pour le service MAS, ni de remontée particulière par l'encadrement.

La CFDT souhaite indiquer que lorsque des élus sont interpellés pour des signalements, sans qu'au préalable les agents ou responsables ne le fassent savoir à la direction, il est du ressort des élus de faire ces remontées pour en aviser la direction et à cette dernière d'investiguer pour y répondre.

Les élu(e)s CFDT demandent donc à la direction de bien vouloir se rapprocher de la MAS pour recenser les besoins de ce service ou faire une étude pour trouver une solution à cet inconvénient de promiscuité dans leur activité.

La CFTC souhaite savoir si le service des agents accompagnement santé va être cloisonnée ou déplacé.

L'aménagement actuel du service répond aux normes réglementaires. Pour autant, afin d'assurer de bonnes conditions de travail, des aménagements ont été opérés :

- Installation de panneaux acoustiques ;
- Recours au télétravail.

A ce stade, il n'est pas prévu de cloisonner ou de déplacer le service.

### **Anniversaire de la CPAM du Val-de-Marne**

Cette année en 2023, notre caisse aura 40 ans d'existance (implantation dans le département 94 à Créteil) ! En 2013, la Direction avait organisé des festivités pour l'évènement des 30 ans d'anniversaire. Pour 2023, la direction envisage-t-elle également de faire quelque chose ? Si oui, est-il possible d'avoir des informations

A ce stade, il n'est pas envisagé d'événement pour les 40 ans de la CPAM.

## **RECLAMATIONS INDIVIDUELLES ET COLLECTIVES DES ELUS CFTC**

### **CMS de Saint Maur**

Les agents s'interrogent sur leur devenir, la direction avait rendez-vous avec la municipalité de Saint Maur pour discuter d'un nouvel emplacement.

Qu'en est-il ?

Par ailleurs, le bureau actuel du responsable est trop exigu et les fenêtres ne ferment pas, qu'envisage la Direction ?

Les fontaines à eau sont mal installées.

Qu'envisage la Direction pour ces problématiques ?

### **► S'agissant du nouvel emplacement**

Des échanges sont en cours avec la mairie de Saint-Maur afin d'envisager un nouvel emplacement du CMS.

La visite d'un local a été organisée avec l'ensemble des secteurs impactés au cours du mois de juin.

Le PRECI, un service spécifique en appui aux caisses sur les projets immobiliers, va procéder à une analyse d'opportunité.

► **S'agissant du bureau actuel du responsable**

Initialement, le bureau du responsable était à l'étage mais ce dernier a souhaité changer et s'installer au rez-de-chaussée.

► **S'agissant des fontaines à eau**

L'installation des fontaines à eau a été revue.

**Agence d'Ivry Stalingrad**

Il n'y a pas assez de toilettes, seulement 1 seule toilette femme et 1 toilette homme.

Que compte faire la Direction ?

Des souris ont été aperçues dans les locaux, les élus CFTC demandent à la Direction d'intervenir au plus vite.

La réponse de la Direction ?

Les toilettes handicapées assurés sont inutilisables, il n'y a pas d'eau et elles sont ouvertes, les élus CFTC demandent à la Direction de les remettre en fonction ou de les fermer provisoirement le temps des travaux.

Par ailleurs lors d'ateliers numériques, les assurés sont obligés d'utiliser les toilettes des agents.

Qu'envisage la Direction ?

Dans une salle de l'agence qui n'a aucune fonction, on trouve des cartons vides depuis x temps, du mobilier servant à rien, les élus CFTC s'interrogent, cette salle pourrait-elle être utilisée à autre chose qu'un débarras.

Que répond la Direction ?

► **S'agissant des toilettes**

Le nombre de toilettes est conforme à la réglementation.

La Direction propose de remettre en service les toilettes, destinés initialement aux assurés, en les rendant privés et accessibles uniquement aux agents CPAM (sauf circonstances exceptionnelles).

► **S'agissant des souris**

Suite à une demande de la gestion immobilière, le syndic de copropriété a procédé, le 24 avril 2023, à la mise en place d'un contrat de maintenance annuelle concernant la dératisation aux abords du site. Trois interventions par an sont actées :

- Intervention effectuée en mai 2023 ;
- Intervention prévue en septembre 2023 et en janvier 2024.

► **S'agissant des toilettes pour les personnes en situation de handicap**

Les toilettes dédiées au public sont condamnées depuis des années. La Direction propose de les remettre en service en les rendant privés et accessibles qu'aux agents CPAM.

► **S'agissant de l'utilisation des toilettes des agents par les assurés**

A ce jour, les ateliers numériques sont organisés pendant des journées entières. A titre exceptionnel, les assurés sont donc autorisés à utiliser les toilettes de nos agents.

► **S'agissant de la salle de l'agence**

Le service travaux et maintenance a planifié le retrait des encombrants pour le vendredi 16 juin 2023.

### **Accueil**

Les accompagnateurs numériques en CDD sont en nombre insuffisants, 2 à Créteil, 1 à Ivry, parfois aucun sur Thiais ou Champigny.

Comment garantir un accueil soigné pour les assurés qui ont difficultés avec le numérique ? Du coup les agents de sécurité arrivent en renfort, cela ne fait pas partie de leurs fonctions.

Les élus CFTC demandent à la Direction de revoir l'organisation de l'accueil physique et un renfort de Personnel avec des CDI pour les accompagnateurs numériques ou pré accueil.

La réponse de la Direction ?

Suite au recrutement de trois agents au mois de juin, il y a actuellement 6 accompagnateurs numériques pour l'ensemble des 5 agences.

Egalement, afin d'assurer un accueil de qualité, le parcours de formation a été revu avec la nomination d'une cadre technique qui a pour mission l'accompagnement de leur montée en compétence.

Toutefois, il est vrai que la CPAM du Val-de-Marne rencontre des difficultés structurelles dans le recrutement des accompagnateurs numériques car il y a peu de candidatures et que les entretiens sont infructueux.

### **Télétravail**

Les élus CFTC demandent un rappel aux responsables de la chartre télétravail, les contrats PRO ont droit au télétravail, notamment au service informatique.

Qu'en est-il ?

La Direction prévoit-t-elle une commission télétravail à la rentrée ?

#### **► S'agissant du rappel demandé**

La direction confirme que l'accord télétravail du 30 août 2021 s'applique à l'ensemble des salariés de notre organisme et que les critères d'éligibilité pour bénéficier du télétravail sont les suivants :

- Avoir au moins 6 mois d'ancienneté dans l'emploi ;
- Avoir une activité pouvant être effectuée en télétravail ;
- Faire preuve d'une maîtrise constatée et d'une réelle autonomie dans la tenue de l'emploi appréciée notamment au regard des objectifs de productivité, de la qualité des travaux fournis et de la production globale sur l'ensemble de l'année. L'appréciation de ce critère d'autonomie revient aux managers directs.

Une attention particulière au respect des dispositions de l'accord sera apportée dans le cadre de la campagne en cours.

#### **► S'agissant de la commission télétravail**

Une commission télétravail est prévue le jeudi 5 octobre 2023 à 9h30.

### **EAEA**

En période d'EAEA, il aurait été judicieux d'installer sur intranet le catalogue de formation à disposition des agents pour leur EAEA.

Qu'envisage la Direction ?

Les catalogues de formation sont à disposition sur l'intranet depuis le mois de février 2023 dans l'espace « ressources humaines / formation ». L'information a été rappelée aux managers lors du carrefour des managers du mois de mars.

### **Service Informatique**

Le service formation manque de moyens informatiques lors des cessions, les ordinateurs rament, les applications ne sont pas installées sur les postes.

Que compte faire la Direction ?

Les ordinateurs fixes installés au service formation seront renouvelés cette année ou, à défaut, au premier trimestre de l'année 2024.

Si des applications sont manquantes, le service développement des compétences peut réaliser un ticket S@M.

### **Logistique Cristolien**

Les réfrigérateurs du réfectoire du Cristolien sont mal nettoyés.

Qu'envisage la Direction ?

Les élus CFTC sont conscients des enjeux de la sobriété énergétique par rapport à la climatisation, les services côté sud et ouest ressentent énormément la chaleur, ne serait-il pas possible de mieux répartir la climatisation qui pour l'instant ne fonctionne pas ?

#### ► **S'agissant des réfrigérateurs**

Un rappel a été fait au prestataire de nettoyage et des contrôles sont réalisés par le service travaux et maintenance.

#### ► **S'agissant de la climatisation**

Un paramétrage des consignes est en cours par le service travaux et maintenance et le prestataire en charge de la climatisation pour équilibrer les températures en fonction de l'exposition du bâtiment.

### **GDB**

Les statistiques doivent être envoyées pour 16h, alors que la production continue après 16h, cela est pénalisant pour les agents et véhicule du stress, ne serait-il pas possible de communiquer ses statistiques de la journée, le lendemain matin afin qu'elles reposent sur une production concrète ?

L'envoi des statistiques est prévu à 16h00 pour permettre aux cadres d'avoir le temps d'établir les statistiques de la journée. Cette élaboration des statistiques n'a pas d'incidence sur la prise en compte de la production des agents (ce qui n'est pas comptabilisé le jour J est reporté au lendemain).

### **Risques Professionnels et autres sites**

Les premières chaleurs arrivent et l'immeuble les Gémeaux n'est toujours pas climatisé, en attendant, les élus CFTC souhaitent l'installation de ventilateurs pour soulager les agents.

Qu'envisage la Direction ?

Même question pour les autres sites non climatisés.

#### ► **S'agissant de l'immeuble les Gémeaux**

Les ventilateurs ont été installés le 13 juin 2023.

#### ► **S'agissant des autres sites non climatisés**

Les autres sites non climatisés sont invités à formuler leur demande via MAID.

## RECLAMATIONS INDIVIDUELLES ET COLLECTIVES DES ELUS FO

### **Les mouvements du personnel**

Les élus FO souhaitent connaître :

- \*Le nombre de titularisations en CDI ;
- \*Le nombre de CDD renouvelés et non renouvelés par type de contrat et les prévisions pour le mois de juin.
- Ils demandent la titularisation des CDD.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023 :

- 4 CDD de remplacement n'ont pas été renouvelés ;
- 6 CDD de remplacement ont été renouvelés ;
- 2 CDD de remplacement ont été titularisés en CDI.
  
- 41 CDD pour surcharge n'ont pas été renouvelés ;
- 24 CDD pour surcharge ont été renouvelés ;
- 3 CDD pour surcharge ont été titularisés en CDI.

### **Les missions**

Les élus FO souhaitent connaître le nombre de salariés qui assurent actuellement des missions dans d'autres services.

Dans la mesure où ces éléments sont susceptibles d'évoluer, les élus FO réitèrent leur demande :

- le nombre d'agents titulaires d'un CDI dit Contact Tracing
- leurs affectations actuelles

Les élus FO demandent la conversion de leurs contrats en CDI conventionnels sans mention du travail du weekend, l'état d'urgence sanitaire ayant pris fin, tout comme les plateformes nationales depuis le 1er février 2023.

### ► **S'agissant des salariés en mission dans un autre service**

2 salariés sont actuellement positionnés en mission dans un autre service.

### ► **S'agissant des agents titulaires d'un CDI « contact tracing »**

Le nombre de salariés embauchés dans ce cadre et leur affectation n'ont pas changé depuis le bilan présenté aux élus en Assemblée plénière en juillet 2022.

Le contrat de travail de ces salariés est bel et bien un contrat conventionnel. Il comporte les mêmes mentions et donne accès aux mêmes droits que le CDI ordinaire. Dès lors, il n'y a pas lieu de faire signer un nouveau contrat à ces salariés.

### **Les écrêtements**

Les élus FO souhaitent connaître le nombre d'heures écrêtées sur chacune des deux dernières plages horaires en distinguant les pôles et les niveaux de classification.

Les élus FO demandent le paiement ou la récupération de ces heures pour les salariés.

Voir les documents joints en annexe.

### **Les licenciements pour insuffisance professionnelle et pour inaptitude**

Les élus FO souhaitent savoir si la Direction a procédé à des licenciements pour insuffisance professionnelle ou pour inaptitude depuis le mois dernier ? Si oui, combien ?

Des procédures sont-elles en cours ?

Depuis la CTR précédente, la Direction n'a engagé aucune procédure visant à aboutir à un licenciement pour insuffisance professionnelle ou pour inaptitude.  
A ce jour, aucune procédure n'est en cours.

#### **La PFS**

Les élus FO persistent et demandent le rétablissement du parcours à la PFS. C'est la solution à l'instabilité constatée depuis des années dans ce service. C'est le meilleur moyen de fidéliser les agents, puis d'alimenter les autres services en agents dotés de connaissances généralistes sur les prestations de l'Assurance Maladie. Les élus FO demandent l'ouverture d'une négociation à ce sujet.

La direction maintient sa réponse précédemment apportée, à savoir que les agents de la PFS peuvent postuler et faire valoir les compétences acquises sur l'ensemble des processus dès lors qu'ils disposent d'au moins 30 mois d'ancienneté dans la fonction. Aussi, la direction n'envisage pas de remettre en place le parcours de sortie de la plateforme de service et rappelle d'une part, que les CSAD ont des perspectives de carrières professionnelles au sein de la PFS, d'autre part, que des mobilités internes vers d'autres services de la caisse interviennent dans le cadre de vacances de postes.

#### **Les ventilateurs aux Gémeaux**

Les locaux des Gémeaux ne sont pas climatisés. Il commence à faire très chaud. De nombreux ventilateurs sont stockés dans la cave. Les agents souhaitent en bénéficier rapidement.

Les ventilateurs ont été installés le 13 juin 2023.

#### **L'état des lieux sur l'intéressement**

Les élus FO demandent un état des lieux sur la prime d'intéressement :

\*nombre de bénéficiaires de la prime

\*nombre d'agents qui ont épargné tout ou partie

\*moyenne du montant de la prime

#### ► **S'agissant du nombre de bénéficiaires**

1 541 salariés ou anciens salariés ont bénéficié de la prime d'intéressement.

#### ► **S'agissant du nombre d'agents ayant épargné tout ou partie**

346 agents ont épargné tout ou partie de la prime d'intéressement.

#### ► **S'agissant du montant moyen de la prime**

Le montant brut moyen de la prime d'intéressement est de 668,48 €.

Le montant net moyen de la prime d'intéressement est de 603,64 € (déduction faite de la CSG/CRDS).

#### **Le monte-chARGE au Cristolien**

Depuis l'inondation au Cristolien, le monte-chARGE est hors-service. Les élus FO demandent à quelle date est prévue sa remise en service.

L'accord récent de l'expert chargé de l'instruction du sinistre a permis au service travaux et maintenance de lancer la commande des pièces nécessaires. Le bon de commande a été envoyé le 25 mai 2023. Il faut compter un délai de 8 semaines pour l'approvisionnement avant de pouvoir procéder aux travaux de remise en état.

A ce jour, la Direction n'a pas de visibilité sur la date de remise en service.

### **Badgeage Chronogestor**

Les élus FO prennent acte du refus de la Direction de permettre aux agents de badger à l'entrée des sites. Cependant, considérant que le badgeage prend plusieurs minutes parce que les PC rament au démarrage, les élus FO demandent que le badgeage sur le poste de travail soit rétroactif de 5 minutes. Par exemple, si un agent badge à 8h30, Chronogestor comptabilisera une arrivée à 8h25.

Le système de badgeage permet à l'employeur de décompter le temps de travail des salariés conformément à ses obligations légales. Ce dispositif servant à enregistrer le temps de travail des salariés et à décompter les heures travaillées n'a donc pas vocation à être rétroactif.

### **Les softphones**

La softphonie est une bonne idée. Cependant, la solution choisie par la Direction n'est pas satisfaisante. Le casque est moyen. Il n'y a pas de messagerie. Il y a beaucoup de bugs. Les élus FO demandent un meilleur produit ou alors que l'on propose aux agents un téléphone portable professionnel. Un modèle de type Nokia non smartphone serait largement suffisant.

Depuis le déploiement, sur les 135 casques distribués, seuls 8 casques ont été amenés à être remplacés. De surcroît, récemment, certains utilisateurs ont été interrogés sur l'utilisation de la softphonie et leurs retours sont positifs.

## **RECLAMATIONS INDIVIDUELLES ET COLLECTIVES DES ELUS CFDT**

### **Poubelles vertes de recyclage du Cristolien**

Depuis la mi-mai, la CFDT a remarqué que des poubelles vertes dédiées au recyclage du papier et carton, normalement positionnées près des imprimantes, ont été retirées. C'est le cas au niveau 0A en allant du côté des locaux syndicaux.

Les élu(e)s CFDT souhaitent savoir pourquoi et où ont été déplacées ces poubelles, et demande à la direction de les repositionner ?

La poubelle verte de recyclage a été retrouvée dans un box du rez-de-chaussée de l'aile A. Elle a été remise à sa place près du photocopieur du côté des locaux syndicaux.

### **Températures dans les locaux du Cristolien**

Dans le cadre du plan de « Sobriété énergétique » la direction avait informé les élus et les salariés que le système de la climatisation ne serait enclenché :

- pour la clim à chaud = que si la température est inférieure à 19° dans les locaux,
- pour la clim à froid = que si la température est supérieure à 26° dans les locaux.

En date du 31 mai et 1er juin dernier, il a fait particulièrement chaud car les températures étaient supérieures à la normale de saison. De ce fait, la température a allègrement dépassée les 26° dans certains locaux de travail du Cristolien (prise de température jusqu'à 28° et 30° au RCT) comme pour :

- la zone E exposée au soleil d'un côté le matin et de l'autre côté l'après-midi,
- la zone A côté des locaux syndicaux,
- et ceux dont les fenêtres captent l'ensoleillement dans la journée malgré les stores baissés.

De plus, alors que la clim ne fonctionne pas, la ventilation pour aération se déclenche en automatique et pulse de l'air chaud qu'il faut stopper avec la télécommande (quand il y en a une) ou en ouvrant les fenêtres laissant ainsi entrer également de l'air chaud de l'extérieur.

Des responsables ont fait un signalement à la direction via l'outil MAID pour remédier au problème et voici la réponse apportée par le service en charge : « A ce jour-là (début juin) la climatisation n'est pas en fonction. Nous sommes dans l'attente de la date de mise en fonction par la direction. Pour le moment nous vous invitons à ouvrir les fenêtres en matinées et fermer les stores en après-midi. »

Force de constater qu'il y aura de plus en plus de journées bien chaudes, alors que nous sommes seulement en Juin, et qu'il faut attendre une autorisation de la direction pour que la climatisation soit déclenchée, au risque que plusieurs agents fassent de malaises pour forte chaleur en attendant ! A quoi ça sert d'avoir un immeuble neuf et soit disant intelligent dans ces installations !

La CFDT s'indigne de ce constat et demande à la direction de respecter ses engagements en matière de vigilance des températures (comme rappelé plus haut) afin de faire le nécessaire pour que l'activation de la climatisation soit effective dès lors que la température d'un espace de travail atteint plus de 26° (et non sur un accord qui dépend de la direction).

Le mode froid de la climatisation a été mis en service le 6 juin 2023. La soufflerie est réglée à 26°C. Un paramétrage des consignes est en cours par le service travaux et maintenance et le prestataire en charge de la climatisation pour équilibrer les températures en fonction de l'exposition du bâtiment.

### **Cristolien**

En CTR du mois d'avril dernier, plusieurs questions ont été soulevées concernant plusieurs dysfonctionnements concernant : le monte-chARGE, les douches du gymnase sans eau chaude, et la tisanerie du 3ème étage coté A, restés non résolus depuis plusieurs mois. La direction avait alors répondu :

► **S'agissant du monte-chARGE**

Le service travaux maintenance est dans l'attente d'une validation des devis par l'expert de l'assurance afin de pouvoir débuter les travaux.

► **S'agissant des douches du gymnase – sanitaire RDC Aile A**

Le service travaux maintenance est également dans l'attente d'une validation des devis par l'expert de l'assurance afin de pouvoir débuter les travaux.

► **S'agissant de la tisanerie côté aile A**

Le dysfonctionnement au sein de la tisanerie n'est pas lié à l'incident du 5 mars dernier.

Suite à un contrôle de la qualité de l'eau réalisé le 24 février dernier, des travaux d'amélioration sont nécessaires afin de résoudre le dysfonctionnement constaté.

A ce jour, les élu(e)s CFDT demandent si tous ces dysfonctionnements sont enfin solutionnés ? Et à défaut, de donner des informations sur les éventuels travaux restant à réaliser ?

► **S'agissant du monte-chARGE**

L'accord récent de l'expert chargé de l'instruction du sinistre a permis au service travaux et maintenance de lancer la commande des pièces nécessaires. Le bon de commande a été envoyé le 25 mai 2023. Il faut compter un délai de 8 semaines pour l'approvisionnement avant de pouvoir procéder aux travaux de remise en état.

A ce jour, la Direction n'a pas de visibilité sur la date de remise en service.

► **Concernant les douches du gymnase**

Le service travaux et maintenance est toujours dans l'attente de la validation des devis par l'expert de l'assurance afin de pouvoir débuter les travaux. Une contre-expertise a eu lieu le 6 juin 2023 afin d'avoir un accord dans les meilleurs délais.

► **S'agissant de la tisanerie côté aile A**

Un nouveau contrôle aura lieu le 4 juillet 2023 pour la remise en service.

#### **Site de Charenton le Pont**

En réunion plénière du 22/07/2022, la direction a annoncé aux élus la mise en vente des locaux du site de Charenton (patrimoine de 993 m<sup>2</sup>) courant du premier semestre 2023, suite au déménagement de la CRAMIF au 1er étage de l'agence AMELI de Champigny.

Les élu(e)s CFDT souhaitent savoir si le site a déjà été vendu ? Si non, quand est-il à ce jour ?

La mise en vente du site est bien prévue en 2023 et fera l'objet d'une information auprès du CSE. En amont de cette mise en vente, une problématique de dégât des eaux doit être résolue.

#### **Panneaux syndicaux supplémentaires au Cristolien**

Lors de la CSSCT 12 avril dernier, les élus ont demandé que les panneaux syndicaux supplémentaires d'affichage, mis à disposition par la direction lors de la campagne électorale 2023, soit maintenus de chaque côtés du rez-de-chaussée, voire améliorés, pour une meilleure communication des OS. La direction avait alors acté en séance que cela était envisageable. A ce jour, ces zones d'affichages supplémentaires ont été retirées et ne sont donc pas pérennisées.

La CFDT souhaite savoir quand la direction pourra t'elle réaménager ces 2 zones d'affichage supplémentaires en sus des panneaux d'affichage syndicaux existants ?

La direction confirme que ce point pourra faire l'objet de discussion prochainement.

#### **Campagne télétravail 2023**

Lors de la dernière CTR du 11 Mai, la CFDT souhaitait savoir si toutes les demandes avaient pu être étudiées et s'il y avait eu des refus concernant la « Campagne Télétravail 2023 » qui s'était achevée le 28/04/2023. La direction a alors indiqué que l'étude des demandes était en cours et que le bilan serait réalisé courant de l'été.

La CFDT réitère sa demande et souhaite savoir où en est-on à ce jour, puisqu'il semble que plusieurs agents ont déjà obtenu une réponse ?

Les demandes réalisées au cours du mois d'avril sont en cours d'analyse. Comme indiqué lors du lancement de la campagne par mail à tous, les salariés seront informés durant l'été du suivi de leur demande.

#### **Campagne temps partiel 2023**

Lors de la dernière CTR du 11 Mai dernier, la CFDT souhaitait savoir si toutes les demandes avaient pu être étudiées et s'il y avait eu des refus concernant la « Campagne Temps partiel choisi 2023 » qui s'était achevée le 28/04/2023. La direction a alors indiqué que l'étude des demandes était en cours et que le bilan serait réalisé courant de l'été.

La CFDT réitère sa demande et souhaite connaître si le bilan de cette campagne est finalisé à ce jour ?

Les demandes des agents réalisées et validées par la hiérarchie sont en cours de gestion au service de la GAP. Elles feront par la suite l'objet d'un positionnement Direction. Comme indiqué lors du lancement de la campagne par mail à tous, les avenants au contrat de travail seront proposés pendant l'été aux agents pour un démarrage début septembre 2023.

#### **Distributeur de café**

Les agents ont constaté une augmentation du café portant son tarif à 0,52€.

Qu'est-ce qui justifie une telle augmentation ?

Comment et pourquoi la direction a-t-elle pu accepter une augmentation aussi importante de plus de 8 % !

Pour rappel, les salariés n'ont bénéficié que d'une augmentation de la valeur du point de 3,5 % en 2022 et n'ont toujours rien pour 2023.

**La direction envisage-t-elle de changer de prestataire ?**

La CFDT considère qu'il ne serait pas inéquitable que la direction participe au financement du café à hauteur de 50% du prix et réitère sa demande d'accepter les cafetières dans les tisaneries. Avec leur salaire qui n'augmente pas, les agents n'ont plus les moyens de se payer un café par jour !

► **S'agissant de l'augmentation**

Neshu doit faire face à une augmentation globale des cours mondiaux d'un grand nombre de matière premières, combinée à une hausse significative des coûts dans les domaines de l'énergie. L'ensemble des produits proposés est donc impacté et notamment ceux liés à la production et à la livraison de café, thé et chocolat.

► **S'agissant de l'éventuel changement de prestataire**

La CPAM du Val-de-Marne a conclu un marché avec Neshu en 2020 pour une durée de 4 ans. Un nouvel appel d'offre sera donc relancé en 2024.

► **S'agissant de la participation au financement du café et de l'autorisation des cafetières**

Il n'est pas envisagé de participer au financement du café à hauteur de 50% du prix et d'installer des cafetières dans les tisaneries.